

neodisher Septo Fin

Version : 3 / FR

remplace la version : 2 /
FR

Date de révision:
22.12.2017

Date d'impression
22.12.17

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

neodisher Septo Fin

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

désinfectants

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse:

Chemische Fabrik Dr. Weigert GmbH & Co. KG
Mühlenhagen 85
D-20539 Hamburg
No. de téléphone +49 40 789 60 0
No. Fax +49 40 789 60 120
www.drweigert.com

Adresse email de la personne responsable pour cette FDS:

sida@drweigert.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence

GBK/ Infotrac: (USA domestic) +1 800 535 5053 or international +1 352 323 3500
ORFILA téléphone : +33 1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 4	H302
Acute Tox. 4	H332
Skin Sens. 1	H317
Resp. Sens. 1	H334
Skin Corr. 1B	H314
Eye Dam. 1	H318
STOT SE 3	H335
Aquatic Chronic 3	H412

Voie d'exposition: orale

Voie d'exposition: par inhalation

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

neodisher Septo Fin

Version : 3 / FR

remplace la version : 2 /
FR

Date de révision:
22.12.2017

Date d'impression
22.12.17

H302+H332	Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH071	Corrosif pour les voies respiratoires.

Conseils de prudence

P260	Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Éliminer seulement les emballages complètement vidés et fermés. Pour l'élimination du produit restant voir fiche de données de sécurité.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient glutaral

2.3. Autres dangers

Pas de dangers particuliers à mentionner.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux

alkylether carboxylic acid

No. CAS	53563-70-5			
Concentration	>= 1	< 10	%	
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)	Eye Dam. 1	H318		
	Skin Irrit. 2	H315		

glutaral

No. CAS	111-30-8			
No. EINECS	203-856-5			
Numéro d'enregistrement	01-2119455549-26			
Concentration	>= 10	< 25	%	
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)	Skin Sens. 1A	H317		
	Aquatic Acute 1	H400		
	Resp. Sens. 1	H334		
	Skin Corr. 1B	H314		
	Acute Tox. 3	H301		
	Acute Tox. 2	H330		
	Aquatic Chronic 2	H411		
	STOT SE 3	H335		

Voie d'exposition: orale
Voie d'exposition: par inhalation

neodisher Septo Fin

Version : 3 / FR

remplace la version : 2 /
FR

Date de révision:
22.12.2017

Date d'impression
22.12.17

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)
STOT SE 3 H335 $\geq 0,5 < 5$

alcools gras ethoxylés

No. CAS 68439-50-9
Concentration < 1 %
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)
Acute Tox. 4 H302
Eye Dam. 1 H318
Aquatic Chronic 3 H412

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)
Eye Dam. 1 H318 > 10 %
Eye Irrit. 2 H319 $> 1 \leq 10$ %

1,2,3-benzotriazole

No. CAS 95-14-7
No. EINECS 202-394-1
Concentration < 1 %
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)
Acute Tox. 4 H302 Voie d'exposition: orale
Eye Irrit. 2 H319
Aquatic Chronic 2 H411

Autres données

pour le texte des avertissements de danger H voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Protéger les secouristes. Procéder à un lavage corporel soigneux (douche ou bain). Dans tous les cas, présenter au médecin la fiche de données de sécurité.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit. Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon. Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Conduire chez le médecin.

En cas d'ingestion

Appeler aussitôt un médecin et lui montrer la fiche de données de sécurité. Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Faire boire beaucoup d'eau par petites gorgées. Ne pas faire vomir.

Protéger les secouristes

Secouristes: Faites attention à l'autoprotection

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun symptôme connu à ce jour.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Avis aux médecins / Risques

neodisher Septo Fin

Version : 3 / FR

remplace la version : 2 /
FR

Date de révision:
22.12.2017

Date d'impression
22.12.17

Après l'ingestion avec le vomissement suivant il se produit l'aspiration dans les poumons et ca peut provoquer la pneumonie chimique ou l'étouffement

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Produits extincteurs en poudre, Mousse, Eau pulvérisée

Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Ne pas inhaler les gaz dégagés lors d'une explosion ou d'un incendie. En cas d'incendie, utiliser un appareil de protection respiratoire approprié. Porter un vêtement complet de protection.

Autres données

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

En cas de vapeurs/poussières/aérosols utiliser un appareil de protection respiratoire. Eviter la contamination de la peau, des yeux et des vêtements. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile). Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol. Retenir les eaux de lavage souillées et les traiter avant rejet. En cas de dégagement gazeux ou de déversement dans les eaux d'écoulement, le sol ou les canalisations d'égout, informer les autorités compétentes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides. Nettoyer à fond les objets et le sol souillés avec de l'eau et des tensio-actifs en observant les réglementations en vigueur. Les récipients remplis avec le produit absorbé doivent être suffisamment étiquetés. Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Eviter la formation d'aérosol. Dépoter uniquement sur des aires équipées d'un dispositif d'aspiration. Veiller à une bonne aspiration sur les machines de transformation. En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Conserver le récipient bien fermé.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

neodisher Septo Fin

Version : 3 / FR

remplace la version : 2 /
FR

Date de révision:
22.12.2017

Date d'impression
22.12.17

Température de stockage recommandée

Valeur > 0 < 30 °C

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver dans l'emballage d'origine bien fermé. Aire de stockage dotée d'une bonne aération. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale. Prévoir un sol étanche et résistant aux solvants.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker avec des produits alimentaires.

Classe de stockage d'après TRGS 510

Classe de stockage d'après TRGS 510 8B Matières dangereuses non combustibles corrosives

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Maintenir sous clef ou permettre l'accès uniquement aux experts ou à leurs mandataires.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

pas de données

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition

glutaral

Liste	VLEP			
Valeur	0,4	mg/m ³	0,1	ppm(V)
Valeur limite à courte terme	0,8	mg/m ³	0,2	ppm(V)
Etablie le : 2011; Remarque : TMP: 65,66; FT: 171				

Autres données

Autres paramètres à contrôler ne sont pas connus.

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Tenir une douche de secours à disposition. Tenir un dispositif de rinçage pour les yeux à disposition. Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Il est interdit de conserver des produits alimentaires sur le lieu de travail. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Se nettoyer très soigneusement la peau après le travail (soins complémentaires si nécessaire).

Protection respiratoire - Note

En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet.

Protection des mains

Gants résistant aux produits chimiques (EN 374)

Utilisation	Contact permanent avec les mains			
Matériau approprié	néoprène			
Épaisseur du gant	>=	0,65	mm	
Temps de pénétration	>	480		
Matériau approprié	nitrile			
Épaisseur du gant	>=	0,4	mm	
Temps de pénétration	>	480	min	
Matériau approprié	butyle			
Épaisseur du gant	>=	0,7	mm	
Temps de pénétration	>	480	min	
Utilisation	Contact de courte durée avec les mains			

neodisher Septo Fin

Version : 3 / FR

remplace la version : 2 /
FR

Date de révision:
22.12.2017

Date d'impression
22.12.17

Matériau approprié nitrile
Épaisseur du gant >= 0,11 mm

Protection des yeux

Lunettes avec protection latérale (EN 166)

Protection du corps

Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques. Chaussures de sécurité

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat liquide
Couleur jaune clair
Odeur caractéristique

La limite de l'odeur

Remarque non déterminé

valeur pH

Valeur env. 4,1
température 20 °C

Point de fusion

Remarque non déterminé

Point de congélation

Remarque non déterminé

point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Remarque non déterminé

Point d'éclair

Remarque Non applicable

Le coefficient de l'évaporation

Remarque non déterminé

inflammabilité (solide, gaz)

évaluation non déterminé

limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité

Remarque non déterminé

Pression de vapeur

Remarque non déterminé

Densité de vapeur

Remarque non déterminé

Densité

Valeur 1,05 g/cm³
température 20 °C

Hydrosolubilité

Remarque miscible en toutes proportions

solubilité(s)

Remarque non déterminé

coefficient de partage: n-octanol/eau

Remarque non déterminé

Température d'inflammabilité

Remarque non déterminé

neodisher Septo Fin

Version : 3 / FR

remplace la version : 2 /
FR

Date de révision:
22.12.2017

Date d'impression
22.12.17

température de décomposition

Remarque non déterminé

Viscosité

dynamique

Valeur < 50 mPa.s
température 20 °C

propriétés explosives

évaluation non déterminé

Propriétés comburantes

évaluation Aucun(e) n'est connu(e).

9.2. Autres informations

Autres données

Aucun(e) n'est connu(e).

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

10.2. Stabilité chimique

Pas de réaction dangereuse connue.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

Pas de réaction dangereuse connue.

température de décomposition

Remarque non déterminé

10.5. Matières incompatibles

Aucuns connus.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Vapeurs/gaz toxiques, vapeurs ou gaz irritants

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale

Espèces rat
ATE 300 à 2000 mg/kg
méthode valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)

glutaral

Espèces rat
77 mg/kg
méthode OCDE 401

alkylether carboxylic acid

Substance de référence alkylether carboxylic acid
Espèces rat
DL50 > 2000 mg/kg

neodisher Septo Fin

Version : 3 / FR

remplace la version : 2 /
FR

Date de révision:
22.12.2017

Date d'impression
22.12.17

Toxicité aiguë par pénétration cutanée

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)

glutaral

Espèces	lapin			
	>	2000		mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation

Espèces	rat			
ATE	1	à	5	mg/l
Administration/Forme	Poussières/Brouillards			
méthode	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)			

Toxicité aiguë par inhalation (Composants)

glutaral

Espèces	rat			
CL 50	0,28	à	0,48	mg/l
Durée d'exposition	4	h		
Administration/Forme	Poussières/Brouillards			
méthode	OCDE 403			

Corrosion/irritation cutanée

évaluation	Corrosif
------------	----------

lésions oculaires graves/irritation oculaire

évaluation	Irritant - risque de lésions oculaires graves
------------	---

sensibilisation

Voie d'exposition	dermale
évaluation	sensibilisant
Voie d'exposition	par inhalation
évaluation	sensibilisant

Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)

Remarque L'inhalation peut provoquer des irritations des voies respiratoires.

Danger par aspiration

Pas de dangers particuliers à mentionner.

Expériences issues de la pratique

L'inhalation peut provoquer des irritations des voies respiratoires.

Autres données

Des données additionnelles aux informations données sur le produit dans la présente sous-section ne

neodisher Septo Fin

Version : 3 / FR

remplace la version : 2 /
FR

Date de révision:
22.12.2017

Date d'impression
22.12.17

sont pas disponibles.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Indications générales

non déterminé

Toxicité pour les poissons (Composants)

glutaral

Espèces	Pimephales promelas	
CL 50	5,4	mg/l
Durée d'exposition	96	h

alkylether carboxylic acid

Substance de référence	alkylether carboxylic acid	
CL 50	> 100	mg/l
Durée d'exposition	96	h

Toxicité pour les daphnies (Composants)

glutaral

Espèces	Daphnia magna	
CE50	5	mg/l
Durée d'exposition	48	h

Toxicité pour les algues (Composants)

glutaral

Espèces	Selenastrum capricornutum	
CL 50	0,81	mg/l
Durée d'exposition	120	h

Toxicité pour les bactéries (Composants)

glutaral

Espèces	boue activée	
CE 20	env. 15	mg/l
Durée d'exposition	30	min
méthode	OCDE 209	

12.2. Persistance et dégradabilité

Indications générales

non déterminé

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Indications générales

non déterminé

coefficient de partage: n-octanol/eau

Remarque non déterminé

12.4. Mobilité dans le sol

Indications générales

non déterminé

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Evaluation des propriétés de persistance et de bioaccumulation

Le produit ne contient aucune substance PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

neodisher Septo Fin

Version : 3 / FR

remplace la version : 2 /
FR

Date de révision:
22.12.2017

Date d'impression
22.12.17

Indications générales

non déterminé

Information supplémentaire sur l'écologie

Empêcher toute infiltration du produit dans le sol et l'écoulement dans les eaux et les égouts. Eviter les rejets dans l'atmosphère.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Emballages contaminés

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
14.1. Numéro ONU	1903	1903	1903
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	DÉSINFECTANT LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (glutaral)	DISINFECTANT, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (glutaral)	DISINFECTANT, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (glutaral)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	8	8	8
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	III	III	III
Quantité limitée	5 l		
Les catégories de transport	3		
14.5. Dangers pour l'environnement		no	
Code de restrictions en tunnels	E		
Code IMDG «groupes de séparation»		0 Non applicable	

Information pour tous les modes de transport

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir paragraphes 6 à 8

Autres informations

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

neodisher Septo Fin

Version : 3 / FR

remplace la version : 2 /
FR

Date de révision:
22.12.2017

Date d'impression
22.12.17

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)

Classe de contamination
de l'eau (Allemagne)

WGK 3

Remarque

Classification according to AwSV

COV

COV (CE)

0 %

Autres informations

Le produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (SVHC).

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce préparation.

RUBRIQUE 16: Autres informations

mentions de danger H-de la rubrique 3

H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H330	Mortel par inhalation.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Acute Tox. 2	Toxicité aiguë, Catégorie 2
Acute Tox. 3	Toxicité aiguë, Catégorie 3
Acute Tox. 4	Toxicité aiguë, Catégorie 4
Aquatic Acute 1	Danger pour le milieu aquatique, aigu, Catégorie 1
Aquatic Chronic 2	Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 2
Aquatic Chronic 3	Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 3
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves, Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire, Catégorie 2
Resp. Sens. 1	Sensibilisation respiratoire, Catégorie 1
Skin Corr. 1B	Corrosion cutanée, Catégorie 1B
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée, Catégorie 2
Skin Sens. 1A	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1A
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique STOT un., Catégorie 3

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une



neodisher Septo Fin

Version : 3 / FR

remplace la version : 2 /
FR

Date de révision:
22.12.2017

Date d'impression
22.12.17

garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.